

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

ANNEE 2023



EDITO de la DIRECTRICE du CREPS de Strasbourg

2023 est une année qui reflète notre politique de développement initiée en 2021 et 2022.

Les indicateurs, les bilans, les enquêtes, les conventions de partenariat et les projets tracent et témoignent de cette activité croissante dans nos trois missions : FORMER / PERFORMER / ACCUEILLIR.

2023, c'est une année marquée par les évènements suivants :

- Un accroissement du nombre de sportifs accueillis ;
- Une offre de service qualitative et individualisée pour les sportives /sportifs de haut niveau des structures d'entraînement ou relevant de la cible définie par l'agence nationale du sport ;
- Une offre de formation élargie et diversifiée ;
- Un partenariat local, territorial et national qui croît et positionne le CREPS comme un centre de ressources et d'expertise pour les acteurs d'un éco-système sportif ;
- Un service RH mobilisé pour organiser les recrutements, sécuriser les parcours des agents et apporter un accompagnement adapté et individualisé ;
- Un dialogue social construit avec les représentants du personnel, dans le cadre des réunions du Comité Social d'Administration ou bien lors de temps d'échanges informels ;
- Une production de procédures et d'outils pour professionnaliser les agents et les organisations de travail ;
- Un dialogue régulier avec les tutelles ;
- La perspective d'un projet pluriannuel d'investissement (PPI) qui formaliserait un projet immobilier ambitieux en réponse aux missions assignées au CREPS et aux besoins des usagers ;
- Une construction collégiale du projet d'établissement, lequel sera présenté au Conseil d'Administration de mars 2024.

Tout au long de l'année, dans une logique d'amélioration continue et de qualité du service rendu à l'utilisateur, les ressources de l'établissement sont mobilisées et mises en synergie pour proposer une solution adaptée à chaque problématique.

Nous poursuivons notre mission d'information, de sensibilisation aux problématiques sociales et environnementales et engageons le CREPS dans une stratégie RSE qui intégrera le plan de transformation écologique défini au plan national.

Enfin, à quelques semaines des échéances olympique et paralympique, le CREPS poursuit sa mobilisation et son engagement à la faveur de la réussite des JOP et de la mise en œuvre de la pratique physique quotidienne pour toutes et tous, grande cause nationale de l'année 2024. Le CREPS a validé le plan de maintien d'activités Ensemble fédérons, mobilisons nos proches, nos familles, notre environnement pour construire cet héritage des JOP et porter avec force et persuasion cette transformation sociétale.

SOMMAIRE

PERFORMER	page 03
FORMER	page 07
ACCUEILLIR	page 12
TRAVAUX	page 14
RAPPORT FINANCIER ET COMPTABLE	page 19
RESSOURCES HUMAINES	page 21
2023 EN IMAGES	page 24

PERFORMER => département de la performance sportive

1. Les structures accueillies au CREPS

Structures d'excellence (PPF) :

- Pôle France Badminton
- Pôle France Judo
- Pôle France Taekwondo
- Pôle France Tir
- Pôle Espoir Handball garçons

Structures d'accession (PPF) :

- Pôle Espoir Athlétisme
- Pôle Espoir Badminton
- Pôle Espoir Judo
- Pôle Espoir Gymnastique Rythmique
- Pôle Espoir Handball garçons
- Centre Natation Artistique Haut Niveau
- Pôle Espoir Tennis de table
- Pôle Espoir Volley-ball garçons

Centre de formation Club professionnel (PPF) :

- Sélestat Alsace Hand Ball

Centre Régional Universitaire (Hors PPF) :

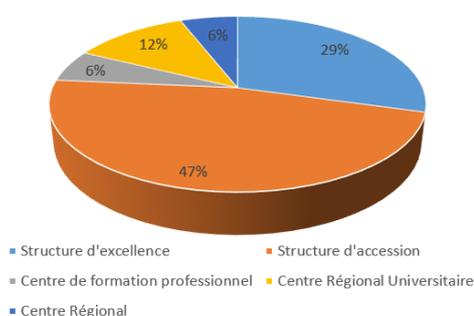
- Badminton
- Judo

Centre Régional (Hors PPF) :

- Athlétisme

Le nombre de structure d'entraînement est relativement stable depuis plusieurs années avec une tendance haussière avec l'arrivée du Pôle France Taekwondo il y a quatre ans mais aussi le projet d'ouverture d'un Centre Régional Universitaire pour cette discipline. Le projet d'un futur accueil du Pôle Espoir de Football féminin à l'horizon 2026 est en balance en raison de la nouvelle politique fédérale en la matière.

Typologie des structures accueillies

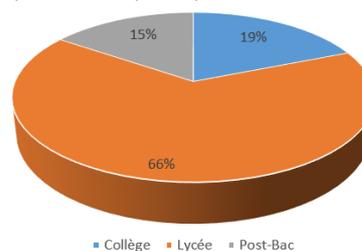


Les sportives et sportifs :

315 sportifs (302 en 2022) sont accueillis au CREPS en septembre 2023. Parmi eux, 259 polistes et 56 sportifs bénéficiant du statut « accès entraînement ». Jamais le

CREPS n'avait accueilli autant de sportifs dans ses murs. C'est une réelle reconnaissance de la qualité des prestations fournies.

Répartition des sportifs par niveau de formation



Le nombre de sportifs de haut-niveau a encore augmenté, notamment pour la catégorie « Relève » qui passe de 42 à **48 sportifs**.

Nous observons une stabilité sur le nombre des autres sportifs listés (espoir et collectif national).

Nombre des sportifs listés et haut-niveau au CREPS

	2021	2022	2023
Elite	1	1	1
Senior	0	1	2
Relève	30	42	48
Espoirs	106	99	102
Collectif national	48	46	40
TOTAL	185	189	193

La proportion de sportifs listés par rapport au nombre de sportifs total accueillis reste stable (76% en 2023 contre 77% en 2022) dans la mesure où nous accueillons plus de sportifs mais tous ne sont pas listés.

Cet équilibre entre l'excellence et l'accompagnement via les centres régionaux universitaire est une singularité du CREPS de Strasbourg.

Complémentairement, depuis le transfert de la compétence haut niveau aux CREPS en 2021, nous traitons les demandes d'accueil des sportifs isolés (extérieurs) ne disposant pas de structure permanente sur le territoire alsacien.

Les services demandés concernent des prestations médicales et paramédicales, d'hébergement, d'utilisation des installations sportives, de préparation physique ou encore d'accompagnement scolaire.

Nos réponses s'appuient sur une analyse du statut, du niveau de performance et des besoins, en lien avec les fédérations et les référents de l'agence nationale du sport.

Cet accompagnement fait désormais partie intégrante des missions du CREPS en tant que "guichet unique" du haut niveau.

2. Accompagnement scolaire (pré et post Bac) – Année scolaire 22/23

Résultats au Diplôme National du Brevet :

Les 22 candidats ont obtenu brillamment leur DNB ce qui nous permet d'afficher **100% de réussite** au DNB.

Résultats au Baccalauréat :

Excepté un seul échec en filière professionnelle, nos sportifs en filière générale et technologique ont obtenu **100% de réussite**, avec attribution de mentions pour **69,77%** d'entre eux.

Accompagnement scolaire :

Le CREPS œuvre en étroite collaboration avec les établissements scolaires partenaires.

Dans ce cadre, des séances de méthodologie et d'aide personnalisée sont mises en place pour un grand nombre de lycéens. Une session de « révisions BAC » est proposée aux élèves de terminale, pendant les congés scolaires.

Sont programmées de manière régulière :

- des séances bi-hebdomadaires de soutien, en soirée, pour les sportifs des structures d'entraînement hébergées au CREPS ;
- des séances d'aide personnalisée au lycée, d'accompagnement des élèves scolarisés partiellement via le dispositif du CNED, rattrapages de cours, de contrôle, de bacs blancs suite aux absences, etc.

Malgré un contexte de tension d'effectifs que connaît le lycée PASTEUR depuis plusieurs années, nos sportifs recrutés en filière générale, ont tous pu être affectés dans cet établissement, le seul de l'académie à proposer l'étalement du passage du Baccalauréat sur une année supplémentaire.

Les aménagements scolaires spécifiques et bien souvent individualisés dont bénéficient nos sportifs, sont une garantie de réussite scolaire et sportive. Cette organisation scolaire singulière est permise aussi par une allocation de moyens de la part du Rectorat (dotation en heures supplémentaires et mise à disposition d'un intervenant contractuel en mathématiques / sc. Physiques).

Afin de garantir une fluidité dans la mobilité des athlètes qui quitteraient le CREPS en cours de Bac étalé (pour rejoindre l'INSEP ou un autre établissement), la répartition des matières sur le cycle triennal a été revue.

Fort de ces aménagements en filière générale, c'est la filière technologique STMG qui bénéficie maintenant d'une amélioration des aménagements afin de faciliter l'entraînement.

Les actions mises en place en 2022 concernant l'accompagnement post bac se pérennisent :

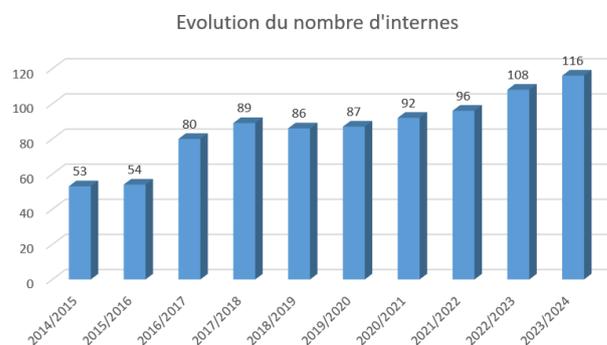
- ateliers de sensibilisation à l'orientation pour l'ensemble des polistes scolarisés en classe de terminale.
- accompagnement individualisé des polistes listés SHN (Relève)
- organisation d'un Forum à destination des élèves /étudiants sportifs de haut niveau (1^{ère}, terminale et post bac en réorientation)
- accompagnement à la réussite post bac : En collaboration avec l'UNISTRA, mise en place d'un soutien aux études pour les polistes étudiants et plus particulièrement les sportifs en L1 STAPS, filière dans laquelle est constaté un taux d'échec élevé.

Vie intérieure

Afin de faire face à l'augmentation du nombre de demandes d'internat et malgré la situation déjà contrainte dans nos hébergements, la décision a été prise d'augmenter la capacité d'accueil à **124 lits** par un dédoublement des chambres restantes au pavillon d'hôtes. **116 polistes sont hébergés** cette année, le reste des chambres étant réservé à la formation et à l'accueil.

Nous sommes actuellement dans une **situation d'occupation maximale**. La perspective des travaux du nouvel internat et de la réfection des bâtiments actuels nous permet d'envisager toutefois l'avenir avec optimisme.

Pour rappel, les sportifs internes du pôle Judo sont hébergés au lycée Couffignal.



Les animations, temps récréatifs et conviviaux proposés par la responsable de la vie intérieure et l'équipe des surveillants sont très appréciés et fortement réclamés par nos internes. Les externes sont depuis 2022 progressivement conviés à nos temps festifs. La participation est joyeuse, créative, et très engagée. Les

3 temps forts de l'année demeurent les Olympiades de la rentrée, la fête de Noël et la fête de fin d'année.

L'équipe de surveillants se compose de 9 assistants d'éducation répartis en 1 plein-temps et 8 mi-temps. Cette équipe apporte une vraie valeur ajoutée à la qualité de la vie intérieure et à l'attention portée à nos sportifs par une proximité et une disponibilité de tous les instants. Les thématiques sociétales d'équité, d'intégrité, d'égalité et de prévention des violences sont abordées dans le projet Ethique et Intégrité. Elles se traduisent par une planification annuelle d'actions de sensibilisation.

3. Le service médical

Le service médical est composé de :

- 1 infirmière à temps plein,
- 4 médecins prestataires réguliers,
- 3 médecins impliqués dans certaines spécialités sportives qui se chargent également de la Surveillance Médicale Réglementaire
- 10 kinésithérapeutes (1 ostéopathe, 1 spécialiste ventre et périnée, 1 spécialiste en thérapie manuelle),
- 2 psychologues,
- 1 diététicienne.

Le fonctionnement du service médical s'appuie sur 4 médecins (1/2 journée de présence pour chaque médecin) qui suivent et soignent nos sportifs.

La coordination est assurée par l'infirmière en lien avec le RDSHN.

En 2023, **2055 consultations médicales** ont été effectuées (1289 en 2022) soit une augmentation de **59,5%**.

Pour faire face à l'augmentation du nombre de sportifs et dans un souci d'amélioration de la prise en charge, **le nombre de créneaux de kinésithérapie a augmenté de plus de 25%**. De plus, les kinésithérapeutes spécialisés dans un domaine (ostéopathie, thérapies manuelles, ventre périnée) interviennent uniquement dans leurs spécialités afin d'offrir un plus large panel de prises en charge et une meilleure qualité de soin.

Après plusieurs mois de fermeture, l'espace de récupération est à nouveau opérationnel avec la réfection du bain froid et du jacuzzi et l'acquisition d'une **cabine infra-rouge**. Cet espace a vocation à faciliter la récupération des polistes, des athlètes extérieurs au CREPS ciblés par la MRP mais aussi des sportifs des différents collectifs nationaux lors de leurs stages au CREPS.

FOCUS sur l'offre de service de la MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE

Politique sportive du CREPS - Maison Régionale de la performance - Activité des CHNHP

L'activité du département du sport de haut niveau met en œuvre la stratégie nationale en matière de sport de haut niveau.

L'objectif principal consiste à accompagner les sportifs de haut niveau et les structures permanentes d'excellence et d'accession. Cet accompagnement se concrétise par la mise à disposition de services, de moyens, et de prestations pour la réalisation du double projet sportif et de formation qui est au centre de notre politique et de nos attentions.

Deux CHNHP en charge de l'optimisation de la performance et du suivi socio-professionnel ont pris leurs fonctions début 2022. Après deux ans d'activité et d'engagement, le déploiement et la mise en œuvre de notre politique sportive bénéficient de leur investissement pour une montée en charge et en efficacité des axes de soutien au sport de haut niveau fixés par l'ANS.

L'appropriation de l'environnement de la performance, et le rapprochement de l'ensemble des acteurs concernés se sont renforcés et concrétisés. Le concept de "guichet unique" du sport de haut niveau et de la performance prend dorénavant tout son sens. Le CREPS affirme sa place centrale avec une reconnaissance et une identification accrue de son rôle par l'ensemble de nos partenaires.

Pour preuve, les fédérations support de nos structures sollicitent le CREPS pour des accueils des collectifs nationaux dans les catégories jeunes.

Notre établissement bénéficie d'une dotation globale d'accompagnement par l'ANS de notre politique

sportive 2023 qui s'élève à **95 000€** selon une ventilation détaillée plus bas.

La montée en compétence des entraîneurs, à travers des temps personnalisés ou collectifs dédiés à leur formation, se concrétise également (coaching mental, appropriation d'outils experts...). Les remédiations ou solutions apportées à une demande ou à une difficulté semblent satisfaites à en juger par les retours positifs qui nous parviennent.

Principales actions mises en œuvre en 2023 :

- Un accompagnement en termes de préparation physique et de préparation mentale renforcé pour les sportifs SHN cibles, majoritairement membres des Pôles France
- L'analyse, l'évaluation puis la construction de parcours individuels de formation pour certains sportifs SHN ou du Cercle de la Haute Performance (sportifs en structure au CREPS ou hors CREPS)
- L'accompagnement et le soutien scolaire maximisé de certains SHN
- La mise à disposition d'installations sportives
- Le développement de partenariats et d'actions avec plusieurs partenaires institutionnels ou autres (Fondation Agisport, services rectoraux, Eurométropole...),
- L'allocation des fonds attribués par l'ANS sur 2 lignes budgétaires :
 - **une dotation pour investissement en équipement lourd de 20 000€** pour une dépense subventionnable de 24000€.
 - **une dotation de fonctionnement de 75 000€** pour les services dédiés à l'action des CHNHP et de la politique de haut niveau de l'établissement
- **Le profilage sportif** qui a démarré en octobre 2022 continue de se déployer au profit des SHN et des structures d'excellence en 2023. Il est assuré par le CHNHP en charge de l'optimisation de la performance.

FORMER => département de la formation professionnelle

2.1 LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX METIERS DU SPORT

2.1.1 Éléments de contexte

En 2023, l'activité du département Formation a retrouvé son volume régulier à hauteur de plus de **48 000 heures de formation**, tout en dispensant plus de sessions et accueillant davantage de stagiaires. Le fait marquant de l'année restera la relance et la réussite de la formation préparatoire au métier d'éducateur sportif, désormais polyvalente.

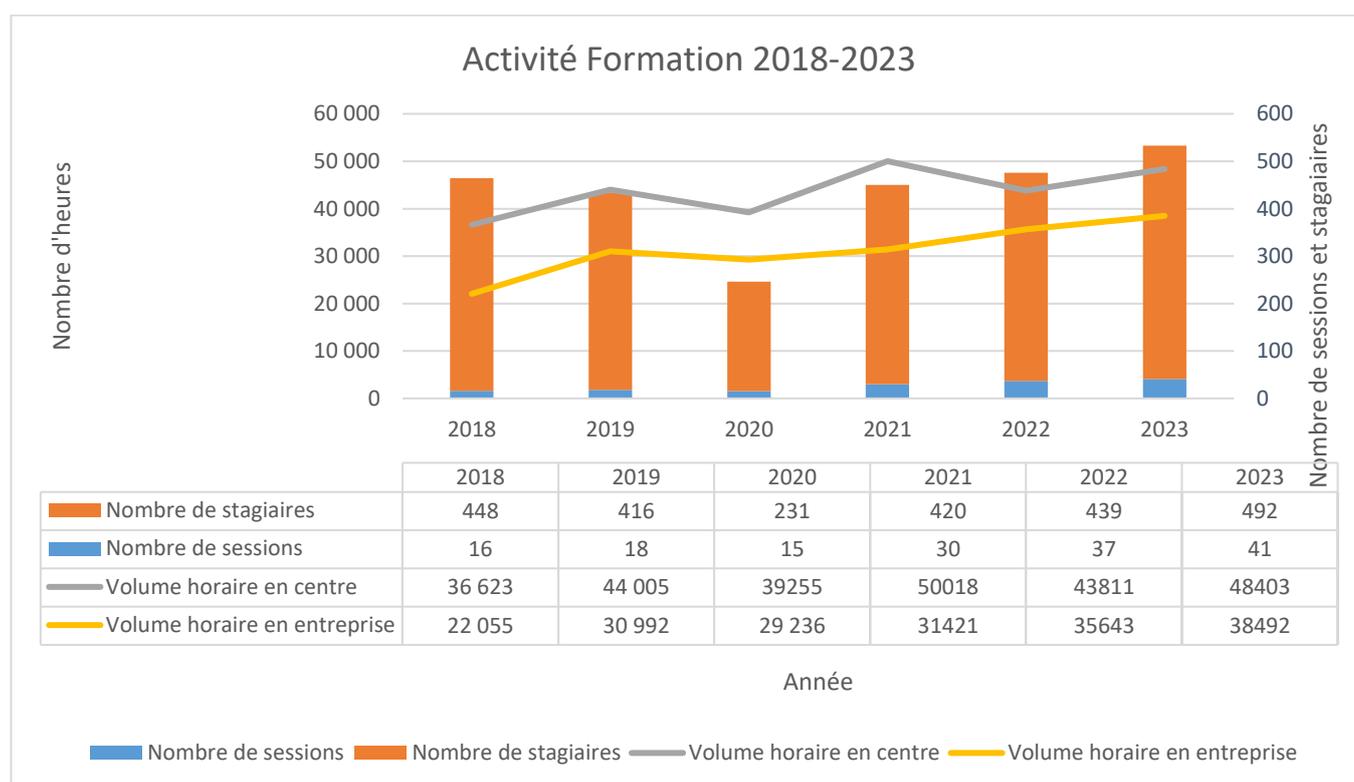
Dans un autre registre, celui des ressources humaines,

le département a accueilli en juin un **référent numérique/FOAD**, et une **nouvelle référente Qualité/Chargée de développement**

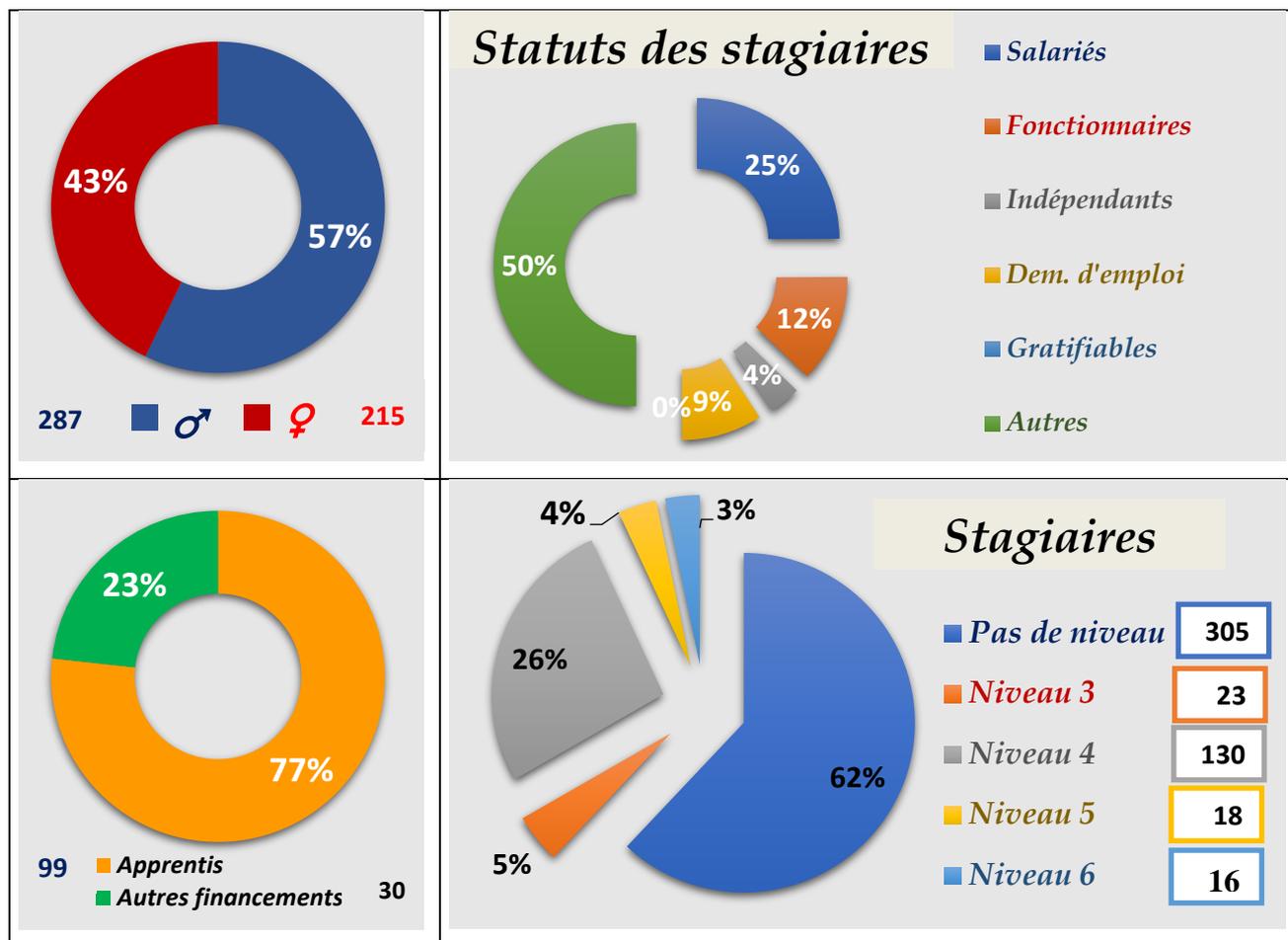
A souligner également la poursuite de la dématérialisation des procédures de gestion, avec le déploiement d'une extension dédiée au suivi des intervenants extérieurs.

2.1.2 Éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'année 2023

En 2023, l'offre de formation s'est élargie notamment avec l'apport d'une formation **Consolidation de Projet Professionnel** de 4 mois, dans le cadre du Programme Régional de Formation. Au global, le nombre de sessions et de stagiaires a augmenté, notamment du fait du nombre de sessions de secourisme toujours important, et de l'ajout d'une session supplémentaire de CAEPMNS en fin d'année.



⇒ Caractéristiques des publics stagiaires



Les publics stagiaires accueillis restent majoritairement de sexe masculin et originaires du territoire régional. S'agissant des stagiaires en formation qualifiante JEPS, si leur statut à l'inscription se répartit entre public en reconversion, demandeurs d'emploi et lycéens ou étudiants, on soulignera que pour ces derniers, la plupart d'entre eux sont issus du dispositif Parcoursup, quand bien même ils optent in fine majoritairement pour le contrat d'apprentissage.

Parmi les **129** stagiaires en formation qualifiante BPJEPS ou DEJEPS en 2023, la majorité sont apprentis rattachés au CFA Formas.

On relève également au sein de cet effectif **17** stagiaires qui ont été ou sont encore listés comme **Sportifs de Haut Niveau**.

⇒ Répartition de l'activité

La plus grande part de l'effectif stagiaires parmi les **492** accueillis en 2023 l'a été sur des formations courtes d'une durée de 1 à 3 jours.

En effet, ce sont 353 stagiaires, soit 71% de l'effectif qui ont suivi des **sessions de secourisme Prévention Secours Civiques (PSC1)**, ou recyclé leur **Certificat d'Aptitude à la fonction de Maître-Nageur Sauveteur (CAEPMNS)**.

Le CREPS a par ailleurs organisé **4 sessions-journées de Tests d'Exigences Préalables** et accueilli 328 candidats pour les formations BPJEPS Activités Physiques pour Tous et Activités de la Forme dont 2 sessions à Mulhouse.

En contrepartie, les 129 stagiaires inscrits sur des formations longues qualifiantes BPJEPS ou DEJEPS ont assuré 85% de l'activité en volume d'heures stagiaires en centre, soit 40 388h sur les 48 403h de formation en centre/FOAD, auxquelles s'ajoutent 38 992h d'alternance en entreprise.

Le volume d'heures assuré en **FOAD** reste faible, à hauteur de 730 heures cumulées, essentiellement concentrées sur la formation DEJEPS Badminton au recrutement interrégional.

⇒ Les aspects pédagogiques

S'agissant des formations qualifiantes BPJEPS

et DEJEPS débouchant sur un diplôme d'Etat, le taux moyen de réussite pour les formations soumises à validation est en 2023 de **79,17 %**.

Formation	Nombre de stagiaires	Nombre d'abandons, non présentés au jury	Nombre de candidats présentés au jury	Nombre de validations partielles	Nombre de diplômés	% de diplômés
BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation	20	0	20	5	15	75,00 %
BPJEPS Activités de la Forme Haltérophilie-Musculation	20	1	19	5	14	73,68 %
BPJEPS Activités de la Forme Haltérophilie-Musculation et Cours Collectifs	8	3	5	1	4	80,00 %
BPJEPS Activités Physiques pour Tous	22	2	20	1	19	95,00 %
<i>Sous-total BPJEPS</i>	<i>70</i>	<i>6</i>	<i>64</i>	<i>12</i>	<i>52</i>	81,25 %
DEJEPS Badminton	9	1	8	3	5	62,50 %
Global BP et DEJEPS	79	7	72	15	57	79,17 %

On soulignera par ailleurs les **résultats probants de la formation CPP** préparation au métier d'éducateur sportif dont 6 stagiaires ont intégré un BPJEPS (4 en activités de la

forme, 2 en activités physiques pour tous) et 2 autres une formation CQP Animateur Loisir Sportif ou instructeur Fitness à l'automne 2023.

⇒ L'insertion professionnelle des diplômés

Formation suivie	(Tous)
Année de promotion	2022-2023
Étiquettes de lignes	Nb situation professionnelle
Plus du tout dans le secteur du diplôme	6,38 %
Plus du tout dans le secteur du diplôme	6,38 %
Demandeur d'emploi	6,38 %
Demandeur d'emploi	6,38 %
Autre	2,13 %
Autre	2,13 %
Insertion filière sport	85,11 %
Pluriactivité : Emploi à temps partiel en lien avec le diplôme et autre secteur	10,64 %
Emploi à temps partiel uniquement en lien avec le diplôme	2,13 %
Emploi partagé : plein emploi dans plusieurs structures en lien avec le diplôme	2,13 %
Plein emploi dans une structure en lien avec le diplôme	46,81 %
Travailleur non salarié : auto-entrepreneur en lien avec le diplôme	17,02 %
Stagiaire en formation ou étudiant filière sport	6,38 %

Au global, l'ancrage des stagiaires dans la filière Sport se maintient à hauteur de **85%**.

Ce sondage concerne ici 57 stagiaires (BPJEPS AAN, BPJEPS APT, BP AF, DEJEPS Badminton). Le taux de répondants est de 84,00%.

L'insertion professionnelle des diplômés avoisine **les 79%** en prenant en compte le salariat et l'autoentrepreneuriat, dominant dans les métiers de la forme.

Ce taux est étendu à 85% en prenant en compte les quelques stagiaires ayant prolongé leur parcours de formation par un second BPJEPS.

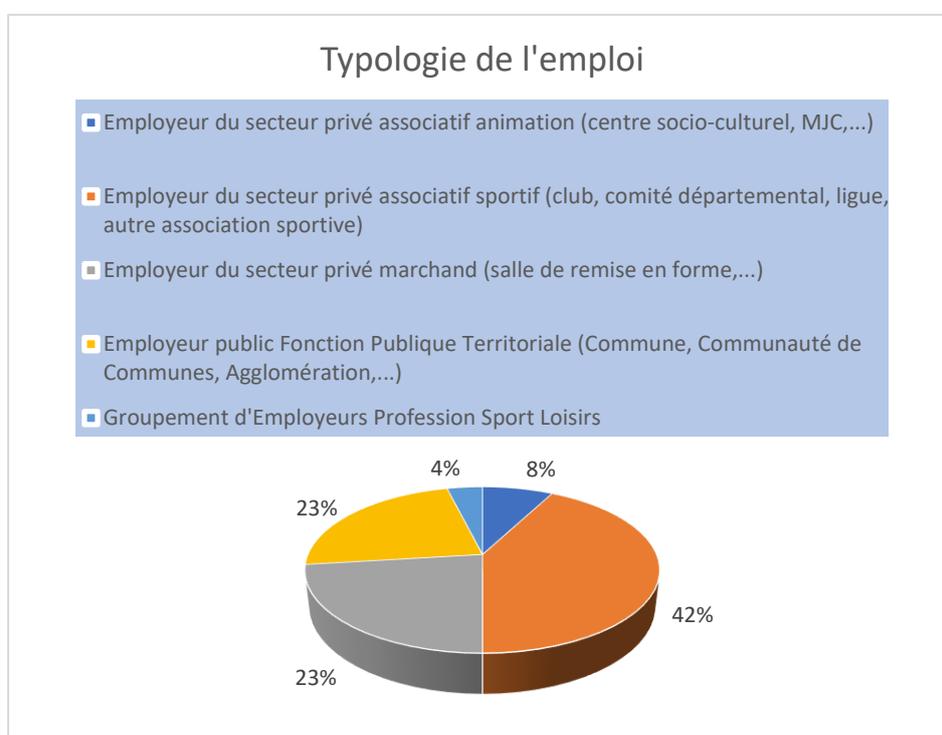
Le **volume horaire moyen hebdomadaire** de travail des diplômés est de **32,5h**, quel que soit le statut.

Les conditions d'exercice de l'activité

professionnelle en lien avec le diplôme obtenu sont multiformes en termes de statuts. On relève cependant que parmi les diplômés **salariés**, plus de **55 %** sont en **CDI** et **33%** en **CDD**.

L'insertion professionnelle est la plus immédiate pour les formations rattachées à une discipline sportive spécifique, telles le DEJEPS Badminton ou le BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation.

La catégorie d'employeurs varie selon la nature de la formation, mais **l'employeur associatif du mouvement sportif** reste dominant avec **44,80%**, devant l'employeur Collectivités Territoriales 20,70% puis l'employeur du secteur privé marchand dans des mêmes proportions 20,70%.



⇒ Les indicateurs de satisfaction et la démarche qualité

Le taux global **de satisfaction** des stagiaires en formation est de **82,45%**. Il est constitué à partir des enquêtes réalisées auprès des stagiaires à l'issue de l'ensemble des formations. Le taux de satisfaction des employeurs accueillant alternants ou stagiaires est équivalent, à hauteur de 84,80 %.

Le Département Formation reste inscrit dans la démarche qualité à travers la certification Qualiopi dont l'audit de renouvellement s'est déroulé fin janvier 2024.

⇒ Ancrage territorial

Au-delà du réseau fidélisé de structures

d'alternance, il convient de souligner le solide partenariat établi avec plusieurs instances du mouvement sportif régional, impliquées à des degrés divers dans les formations qualifiantes JEPS de l'établissement : Ligue Grand Est de Badminton, ERFAN, Comité Régional Sport pour Tous, Comité Régional Handisport, etc. D'autres partenariats sont également établis ou en cours de développement avec les collectivités territoriales : Eurométropole, M2A, mais aussi d'autres Communautés de Communes alsaciennes accueillant nos sessions de formation CAEPMNS : Marckolsheim, Mutzig. Il faut bien sûr

également mentionner les liens de partenariat établis avec les Universités alsaciennes : F3S Strasbourg et UHA Mulhouse.

⇒ **Sécurisation de l'accessibilité à la formation professionnelle**

L'objectif majeur porté par le CREPS en termes de qualité de service à l'attention des candidats en phase d'inscription reste de maîtriser l'ingénierie financière et les dispositifs qui permettent la prise en charge financière totale ou partielle des coûts pédagogiques de leur formation.

2.1.3 Perspectives pour 2024-25

Les différents axes en perspective pour 2024-25 :

- **Poursuivre le travail engagé en matière de communication externe**, afin d'améliorer la visibilité de l'offre de formation dans un marché devenu très concurrentiel,
- **Poursuivre la numérisation de la gestion administrative**,
- **Poursuivre la transformation numérique des formations**, à travers le développement de la numérisation et l'hybridation de certains modules de formation, l'acquisition d'un studio d'enregistrement, la

participation au projet partenarial DEFFINUM sur différents axes : le livret d'alternance numérique, et la conception d'une offre de formation hybride au PSC1.

- **Etoffer l'offre de formation en secourisme**, avec le lancement de formations aux Premiers Secours en équipe de niveau 1 et 2, et de cycles de recyclage.
- **Poursuivre la sécurisation de l'accessibilité aux formations** pour tous les publics à travers notamment le renouvellement de la formation Consolidation de Projet Professionnel « Préparation au métier d'éducateur sportif »
- **Renouveler l'offre de formation en DEJEPS Perfectionnement Sportif :**
Elargir l'offre DEJEPS à d'autres disciplines sportives et sécuriser ainsi la viabilité du seul DEJEPS Badminton, porté par le CREPS en partenariat avec la LGEBad, qui reste actuellement fragile du fait d'un effectif restreint.
- **Positionner le CREPS** sur l'activité totalement rénovée d'Architecte Accompagnateur de Parcours VAE, corrélée à une certification Qualiopi spécifique.
- **Le grand chantier d'envergure attendu restera cependant la réforme des diplômes BP et DEJEPS en Blocs de Compétences.** Celle-ci devrait mobiliser toute l'équipe pédagogique autour de l'ingénierie à produire afin de maintenir la qualité de l'offre de formation à travers cette transformation.

ACCUEILLIR => service accueil / programmation

Le tableau ci-dessous illustrent la progression d'activité du CREPS depuis 2021 :

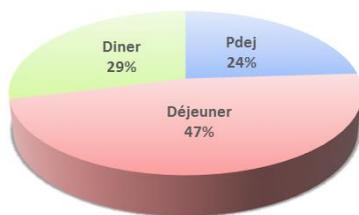
Année	2021	2022	2023
Sportifs Haut-Niveau (<i>rentrée sept.</i>)	306	305	315
<i>Internes (CREPS)</i>	<i>95</i>	<i>108</i>	<i>116</i>
<i>Internes (Couffignal)</i>	<i>54</i>	<i>55</i>	<i>59</i>
<i>Externes</i>	<i>88</i>	<i>86</i>	<i>84</i>
<i>Accès entraînement</i>	<i>69</i>	<i>56</i>	<i>56</i>
Sessions de formation	30	37	40
Stagiaires formation Professionnelle	420	439	483
Repas servis	59 750	62 000	82 100
Hébergement - Taux remplissage annuel (%)	79	85	87
<i>Nombre de lits disponibles</i>	<i>100</i>	<i>108</i>	<i>116</i>
<i>Nuitées</i>	<i>27 326</i>	<i>32 999</i>	<i>34 844 *</i>
<i>Taux remplissage périodes scolaires (%)</i>	<i>89</i>	<i>91</i>	<i>97</i>
Accueils & formations	156	165	199
<i>Stages pôles CREPS</i>	<i>19</i>	<i>27</i>	<i>25</i>
<i>Stages sportifs autres</i>	<i>6</i>	<i>16</i>	<i>47</i>
<i>Formations</i>	<i>15</i>	<i>14</i>	<i>14</i>
<i>Autres accueils</i>	<i>116</i>	<i>108</i>	<i>113</i>
Ressources propres (€)	1 246 041	1 430 451	1 670 805
Résultats (€)	118 882	228 025	77 000
Investissements (€)	132 457	117 174	281 498

L'activité croissante de l'établissement engagée depuis 2021 est maintenant confirmée. L'accueil de stages sportifs et de regroupements dans le cadre de la vie associative locale et de la jeunesse est en nette augmentation. Il en découle **une augmentation significative des ressources propres de 16,5%** et un accroissement de la qualité sportive. Pour permettre cet accroissement et pérenniser l'accueil, le renforcement de l'équipe programmation-accueil était devenu indispensable. Pour y remédier et pour améliorer la gestion quotidienne et l'analyse de la mission accueil, l'acquisition et le développement informatique d'une nouvelle application de gestion PROLOC ont été réalisés.

La croissance de l'activité a également un impact fort sur la restauration qui comptabilise près de **82 000 repas** sur l'année 2023. Cette forte augmentation s'explique également par l'accueil des judokas internes au lycée Couffignal qui prennent leurs diners 4 soirs par semaine à la place de 2 en 2022. Il en découle un besoin complémentaire d'intérimaires ainsi qu'un besoin urgent d'adaptation de l'outil de production de la restauration. L'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle, d'un nouveau four et d'une armoire de maintien en température étaient indispensables à l'équipe de restauration.

Ces efforts d'investissements devront être maintenus en 2024.

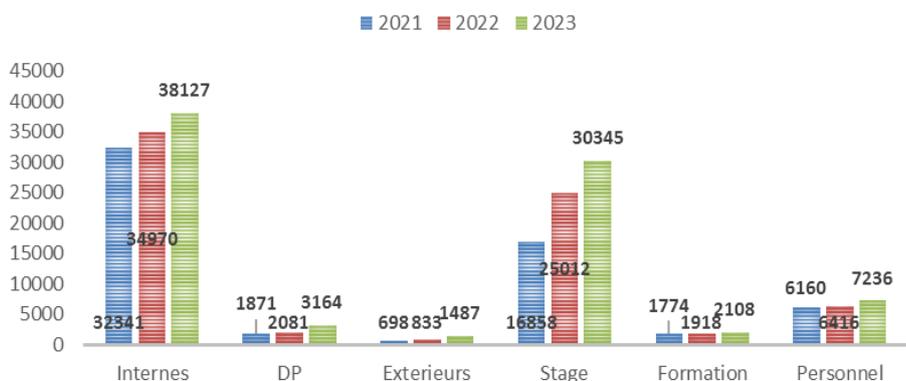
Répartition des repas



Coût direct des repas (denrées alimentaires)

- 2021 : 2,82€
- 2022 : 3,10€
- 2023 : 3,10€

RÉPARTITION PAR NOMBRE DE REPAS



La Halle d'athlétisme a été livrée après une réhabilitation complète engagée dans le cadre du PPI 1 piloté par la Région Grand Est. Elle a été inaugurée le 18 octobre 2023 en présence du président de région. Cette installation permet d'augmenter les capacités d'accueil et la qualité de préparation des athlètes.

Le développement de l'activité reste néanmoins freiné par un manque d'installations sportives disponibles. Régulièrement, des demandes de réservation sont refusées faute de disponibilité.

D'autre part, l'état de vétusté des installations ne permet pas toujours une pratique sportive de haut niveau optimale. Un dialogue avec la région propriétaire des locaux s'est engagé dans le cadre du PPI 2 dans le but de lever ces différents freins.

L'hébergement (compte 7063) correspond à la location de chambres dans le cadre de stage ou d'hébergement individuel. On constate une progression de 48% soit **91 823€** en 2023 contre **61 959€** en 2022.

Répartition par type d'accueil de 2021 à 2023



TRAVAUX : point d'étape et projections

Point de situation fin 2023

En ce qui concerne la gestion du bâti, propriété de la Région Grand-Est, deux programmes sont menés : le PPM (Plan Pluriannuel de Maintenance) et le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement).

Éléments de contexte :

Points de vigilance

- Vétusté des bâtiments et des réseaux
- Réseau incendie inadapté
- Accessibilité PMR non conforme
- Manque de places d'hébergement & de restauration
- Espace cuisine trop petit et en limite de production
- Installations sportives saturées (les deux gymnases, plateau évolution Gymnase Vert, Dojang) et ne répondant plus aux exigences fédérales
- Espace médical ne répondant plus aux standards attendus par le haut-niveau et la haute performance
- Manque de sanitaires publics et de vestiaires

Toutes ces problématiques pénalisent le CREPS dans les réponses qu'il apporte aux besoins des structures d'entraînement de haut-niveau et entravent le développement souhaité par les fédérations et les ligues.

*Elles **mettent en difficulté le CREPS sur ses labels qualité** : Qualiopi pour la formation et RGI pour le haut-niveau et ne permettent pas au CREPS de remplir avec efficacité ses trois missions.*

Les atouts

- Un nouveau projet d'établissement qui consolide et renforce les axes de développement posés depuis ces trois dernières années.
- Les structures d'entraînement accueillies (13 structures dont 4 pôles France) reconnaissent la qualité de l'accueil, de l'environnement et du fonctionnement mis en place.
- Les fédérations, les directions techniques nationales et les ligues réaffirment leur volonté de rester implantées sur le CREPS de Strasbourg,

confortent leur projet de développement sur le site

- Les partenariats avec l'éducation nationale, les structures de la formation professionnelle, l'université et les institutions portent une belle dynamique partenariale
- Un Plan Pluriannuel d'Investissement de la Région Grand-Est qui accompagne la dynamique du CREPS de Strasbourg.

Pour poursuivre son développement, le CREPS doit trouver des solutions bâtementaires pour lever 3 freins principalement :

- La capacité d'accueil des structures sportives
- La capacité d'hébergement pour les formations et l'accueil de stages sportifs
- La capacité d'accueil de la restauration

Tous ces éléments font l'objet d'échanges réguliers avec la collectivité régionale : Président, élus, services.

Où en est-on du PPM et du PPI actuels ?

Le Programme Pluriannuel d'Investissement de la Région Grand-Est (PPI) :

- **Halle d'athlétisme** : quelques réserves restent à lever
- **Projet extension hébergement** : démarrage du chantier juin 2024
- **Révision et réorientation du PPI 2019-2026** : Stand de tir 10 et 50 m / DOJO en 2 phases / Programme ADAP

Le Programme Pluriannuel de Maintenance de la Maison de Région de Strasbourg (PPM) :

Les opérations suivantes ont été menées en 2023 :

- Plusieurs réparations et changements d'organes techniques sur le système de chauffage
- Changement des boutons thermostatiques sur les radiateurs
- Traitement du problème de plombémie au niveau du stand de tir 10 mètre (reprise du sol & ventilation)
- Traitement du problème d'une fuite d'eau sur le réseau principal d'alimentation
- Pose de la ligne de vie en toiture du Pavillon d'hôtes
- Système de sécurité incendie (SSI) mis aux normes (salle de spectacle)

*Au regard des travaux importants de remise aux normes, **l'enveloppe actuelle GER est insuffisante**. Une majoration de l'enveloppe sur 3 ans permettrait d'optimiser la mise à niveau des organes techniques et de planifier les travaux d'urgence.*

Le Programme Interne de travaux & d'équipements piloté et financé par le CREPS :

- Réaménagement des chambres au pavillon d'hôtes (lits doubles, relamping, nouveau mobilier)
- Relamping
- Aménagements des espaces sportifs (halle, gymnase, salle de musculation, ...)
- Mise en place du réseau Wifi (équipement en bornes & nouveau système de connexion)
- Changement du lave-vaisselle, achat d'un four et d'une armoire chaude
- Rénovation du calorifugeage des réseaux ECS en sous-sol – Dispositif C2E
- Mise en place de fontaines à eau & machines à glaçons
- Réaménagement du local serveur et différents bureaux

En synthèse

La dynamique qui s'engage entre le CREPS et la Région Grand-Est (Élus, Responsables et acteurs des services) ouvre des perspectives nouvelles sur une vision partagée de ce que sera le CREPS dans 8 à 10 ans.

Nous travaillons collectivement à un projet global, structuré et phasé qui tient compte des besoins urgents de restructuration mais aussi de développement et qui associe et engage nos partenaires.

Proposition de séquençage :

- Finalisation du PPI N°1 actuel et réorienté en lien avec le futur PPI N°2 (ajustement nécessaire des actions programmées)
- Mise en projet d'un PPI N°2 pour **un démarrage des travaux dès 2025 - début 26** selon imbrication avec le PPI N°1 (couplage de certaines actions & enveloppes)

Il convient d'engager rapidement les opérations, de raccourcir les délais de réalisation et d'engagement afin que le CREPS de Strasbourg ne perde pas sa légitimité, puisse se mettre au niveau des standards attendus, assure son développement et la viabilité de son modèle économique.

Pour conclure sur cette partie déterminante pour la dynamique du CREPS,

La visite de monsieur LEROY, Président de la Région Grand-Est à l'occasion de l'inauguration de la halle d'athlétisme,

La dynamique posée par monsieur TAHRI, élu RGE en charge des sports et des JOP,

L'accompagnement de madame WEISS, élue RGE au conseil d'administration

Et la récente visite de monsieur PERNOT, Directeur Général des Services de la RGE

ont permis d'ouvrir une nouvelle page sur l'évolution du CREPS qui souhaite engager tous ses acteurs et partenaires dans un projet global de performance et d'expertise autour d'un objectif commun.



2025 - 2032, Contrat de Performance Olympique

La mise en œuvre au 01/01/2024 du PPM & du PPI N°1 réorienté

		PERIODE DU PPM - PPM N°1																Observations / Remarques												
Prog. PPI / PPM		2021				2022				2023				2024					2025				2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Réhabilitation du gymnase des agrès				REALISE																									Réalisé 2022 - Fin travaux juin 2022
2	Création d'une structure d'hébergement d'une capacité de 49 lits et rénovation des locaux d'hébergements existants																													Notification marchés prévue le 30/04/2023 3 phases > P1 : Extension - P2 : Rénov PH - P3 : Rénov Bt Schumacher
3	Création d'un réseau incendie Site arrière (Dojo/Halle/Tir 50m) Site avant (lien avec PPI héberg)																													Puit sur partie arrière réalisé suite travaux Halle au T4 2023 Puit pompage restant à réaliser sur partie avant du site.
4	Mise en conformité ADAP																													Etude Début de réalisation (à consolider)
5	Réhabilitation de la halle d'athlétisme																													Réalisé 2023 - Fin travaux décembre 2023
6	Réhabilitation du Dojo																													Travaux bâtis actuels de juillet 24 à juillet 25 - Construction des annexes en parallèle > Nécessité de reprise d'activité sur bâtiment principal en Sept25 ou avant selon phasage
7	Travaux d'adaptation des locaux d'activités sportives de la salle rythmique, vestiaires et sanitaires																													A réinterroger selon réflexion en cours sur fin PPI 1 & PPI 2
8	Rénovation du bâtiment socio culturel																													A réinterroger selon réflexion en cours sur fin PPI 1 & PPI 2
9	Réseau d'eaux usées (priorité élevée)																													A supprimer - Réalisé dans le projet PPI hébergement
10	Abri vélos gymnase des agrès (priorité faible)																													A supprimer - Intégrer dans le projet PPI Hébergement
11	Réhabilitation des locaux des agents (priorité élevée)																													Rénovation fonctionnelle et mise aux normes - A planifier
12	Rénovation de l'éclairage du gymnase sport Co 2				REALISE																									Réalisé 2022
13	Rénovation de l'éclairage du gymnase sport Co 1	Ajout							REALISE																					Réalisé 2022 (Ajout au PPM initial)

Projets & Perspectives

En lien avec la sobriété énergétique

Priorité	Actions	Remarques/propositions
1	Traitement thermique des ouvrants en simple vitrage (Bt Schumacher et autres qui ne sont pas intégrés dans une phase du PPI N°1 ou du PPM	Sobriété énergétique → À intégrer dans le PPM
2	Changement éclairage gymnase Gymnastique GR	Sobriété énergétique → À intégrer dans le PPM
3	Traitement thermique, phonique et fonctionnel du Gymnase Sport Co1	Sobriété énergétique Amélioration fonctionnelle et réponse aux standards attendus : vestiaires, sanitaires, espaces d'évolution et de travail Mise en place de système de gestion, de mesure et de régulation des fluides ➤ Levier : campagnes ANS
4	Rénovation des logements de fonction	Rénovation fonctionnelle et énergétique
5	Mise en place de système de gestion, de mesure, de régulation et de gestion des fluides par bâtiment (chauffage, éclairage, eau)	Pour les bâtiments non inclus dans une phase spécifique ou PPI ou PPM
6	Mise en place de panneaux solaires (électriques et/ou ECS)	Sobriété énergétique ➤ Levier : dispositif C2E + Autres

En lien avec le développement de l'activité du CREPS

Priorité	Actions	Remarques/propositions
1	Construction d'un nouveau gymnase N°3 type sports collectifs ⇒ 16 à 18 terrains de badminton & terrains de volley Tracés sportifs basket et handball	Réponse aux besoins de fonctionnement & développement de l'activité Usage et fonctionnement multimodal (haut-niveau, formation professionnelle, établissements scolaires, collectivités, associations, ...)
2	Création d'un centre médical, de soins et de récupération (lien avec les points 3 et 4)	Réponse aux besoins spécifique de la pratique de haut-niveau/haute performance ainsi qu'aux demandes et cahiers des charges fédéraux
3	Réaménagement – Extension de l'espace de restauration & de cuisine	Mise aux normes et augmentation de l'espace de production Augmentation de la capacité d'accueil des commensaux lié au développement de l'activité
4	Réhabilitation & amélioration stand de tir 50 m et projet de stand de tir 10 m	Traitement énergétique & fonctionnel du stand de tir 50 mètres Traitement des problématiques stand de tir 10 mètres (étude programmiste en cours)
5	Socio-culturel Transformation / Réhabilitation du bâtiment	Question du devenir du cube noir

6	Besoins pouvant se regrouper dans un même espace (espace arrière du bâtiment Schumacher) <ul style="list-style-type: none"> • Un espace médical et de réathlétisation • Une unité d'hébergement • Une salle d'activité sportive Taekwondo • Une salle de pratique multimodal (plateau) 	Répondre aux besoins d'hébergement (pour formation & accueils extérieurs) Disposer d'une salle de Taekwondo répondant aux exigences de la haute performance Pallier la saturation des espaces sportifs (Haut-Niveau – Formation – Accueils extérieurs)
7	Construction de 4 terrains de Beach	Réponse aux besoins de fonctionnement & développement de l'activité haut-niveau (Volley, Hand, Foot, Formation) & accueil association ➤ Levier : prise en charge par le CREPS
8	Construction d'un parcours Sport-santé	Réponse aux besoins de fonctionnement & développement de l'activité Lien avec action « sport-entreprise » (grande cause nationale) ➤ Levier : prise en charge par le CREPS

Autres besoins structurels et de fonctionnement

Priorité	Actions	Remarques/propositions
1	Changement du portail et accès principal + Sécurisation site (clôtures - vidéosurveillance – vidéoprotection - Alarme intrusion - report alarme incendie & intrusion tous bâtiments)	Sécurisation du site et des installations – Lien avec PPMS ➤ Levier : prise en charge partielle par le CREPS
2	Généralisation du contrôle d'accès	➤ Levier : prise en charge par le CREPS hors nouvelles constructions

RAPPORT FINANCIER ET COMPTABLE

L'autorisation d'emploi a augmenté pour atteindre un seuil de 33 ETP en 2023. Cette évolution a été validée par le conseil d'administration pour permettre le recrutement d'un responsable des systèmes d'information. Ce recrutement n'a pas été possible en 2023, il est effectif depuis février 2024. Indépendamment de ce recrutement au 31 décembre, le CREPS compte un agent à 80% et un second à 90%. Cette situation explique l'effectif ETP au 31 décembre de 31,7. La masse salariale est de **2 095 614€**.

Le taux de couverture est de 97 %



Les ressources propres de l'exercice augmentent de **17 %** par rapport à l'exercice précédent pour atteindre le montant de **1 677 268€**.

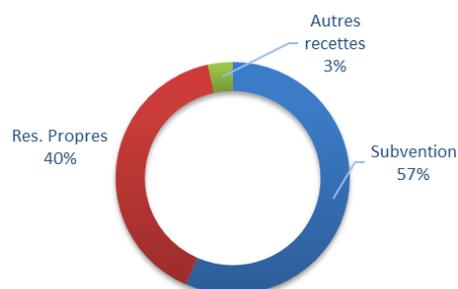
Plusieurs éléments expliquent cette évolution :

- Augmentation des sportifs de haut niveau à l'internat qui passe de 108 à 116 internes et du nombre de SHN de 305 à 315 en 2023 ;
- Hausse des stages sportifs et de l'accueil de structures pour des réunions, concours, et formations ;
- Augmentation des recettes de la formation professionnelle.

Les subventions sont stables à **2 453 296€**, les autres produits de fin d'exercice représentent **60 461€**.

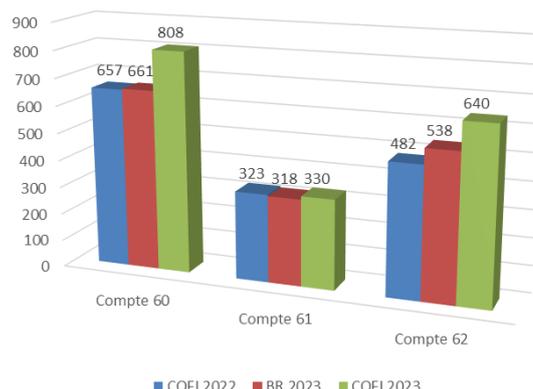
Ainsi, nos produits de l'exercice s'élèvent à **4 191 026€** soit 105% du prévisionnel et une hausse de **172 653€** par rapport à l'exercice précédent.

Répartition des recettes



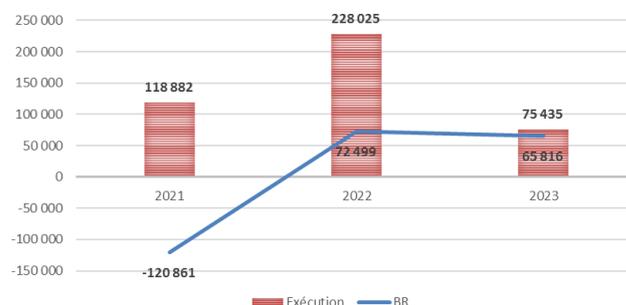
En parallèle, les **dépenses** évoluent également à la hausse + 9% pour atteindre le montant total de **4 115 591€**. L'évolution s'explique par la hausse des coûts de fonctionnement liés à l'augmentation de l'activité, la hausse des fluides et des denrées alimentaires (compte 60), la hausse des prestations de service médicales et des prestations de service pour la formation professionnelle (compte 62).

Evolution des charges de fonctionnement (en K€)



Le résultat de l'exercice est positif de 75 435€

EVOLUTION DU RÉSULTAT



Les investissements

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **291 695€** contre 354 429€ prévus au budget dont 131 539€ sont imputables sur le DAC.

Le lave-vaisselle a été acquis durant l'exercice 2023. Les travaux de modification de la porte coupe-feu, les menuiseries de la sortie de secours des fenêtres ainsi

que la ventilation de la cuisine n'ont pas encore été réalisées par la Région. Ces travaux sont programmés de façon prioritaire en 2024.

Les investissements importants programmés pour l'aménagement de la halle ont été décalés en 2024.

Le véhicule de transport fait l'objet d'une réflexion compte tenu des nouvelles mesures environnementales et de la modification de l'Eurométropole de Strasbourg en ZFE à compter de 2028.

Enfin, certains équipements sportifs tels que les tapis de courses ont été décalés en 2024 par suite de retard dans la livraison.

- Les logiciels : 10 196€
- Equipements logistiques : 96 268€
- Matériel outillage : 4 877€
- Matériel de transport : 35 120 €
- Equipement sport de haut niveau : 74 724€
- Parc informatique 57 233€
- Mobilier : 13 277€

RESSOURCES HUMAINES

1. EVENEMENTS

- Autorisation d'emploi : **33 ETP**
- Au 31/12/2023 : la consommation en ETPT s'élève à **31,70 ETPT**.
- Accueil de stagiaires étudiants dans le cadre de leur formation
- Renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaire en Service Civique.
- Actualisation au 1^{er} janvier 2024 des indices nouveaux majoré du cadre de gestion des contractuels de droit public.

L'année 2023 a encore été une année riche en mouvement de personnels.

Fin 2023, les équipes sont stabilisées.

2. RECRUTEMENTS ET MOBILITES

2.1 Recrutement :

- 1 responsable du département du SHN
- 1 responsable de la vie intérieure
- 1 secrétaire au DSHN
- Réintégration d'un agent en congé parental
- 1 secrétaire au service formation
- 1 formateur en FOAD & tutorat apprenti communication
- 1 chargée de développement et responsable de la qualité
- 1 gestionnaire des achats au service financier
- 1 gestionnaire de programmation, réservation et logistique
- 1 apprentie en BUT GEA au service financier
- Le renouvellement des AED

2.2 Mobilités :

- Des mobilités dont 3 départs à la retraite

3. FORMATIONS et AVANCEMENTS

3.1 Formations

17 agents ont bénéficié de **99 jours** cumulés de formation continue pour des formations suivies en webinaires, aux outils métiers et principalement pour les personnels de catégorie A des formations pour une montée en compétence dans leurs missions de pilotage et d'accompagnement

3.2 Avancement :

- 1 agent a bénéficié d'un changement de corps et 2 agents d'un avancement de grade.

4. ZOOM de l'actualité RH en 2023

- Changement de régime indemnitaire des PTP (personnel technique pédagogique) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 – Arrêté publié au JO du 05/10/2023
- Hausse de 1,5 % de la valeur du point d'indice le 1^{er} juillet 2023
- Revalorisation des indemnités de mission – Arrêté du 20/09/2023
- Revalorisation des taux de la prise en charge du titre de transport collectif – Décret n°2023-812 du 21/08/23
- Nouveauté depuis le 1^{er} septembre 2023 : retraite progressive pour les fonctionnaires
- Versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

5. ACTION SOCIALE / QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Action sociale : cartes KDEOS offerts aux agents pour Noël / forfait mobilité durable / Aide à la pratique sportive.

Plan sport santé pour le personnel : subvention annuelle à l'amicale des personnels du CREPS
Dispositif « PREAU » proposé par le Ministère de l'Education Nationale

Qualité de vie au travail :

Dispositif **télétravail** : 9 personnes concernées en 2023

Achat de matériel pour le confort des agents (double écran, lumière de bureau, souris ergonomique, chaise de bureau etc.) / aménagement d'une salle de pause.

MISSION DES REFERENTS

Les référents portent une mission transversale qui s'inscrit dans la **stratégie Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)** du CREPS.

- Le volet social est porté prioritairement par le plan éthique et intégrité, le plan égalité professionnelle femmes/hommes et les mesures en faveur de l'amélioration des conditions de travail des agents et de l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Le volet environnemental est porté prioritairement par le plan de transformation écologique qui intègre 6 axes d'amélioration : mieux outiller / mieux se déplacer / mieux produire et mieux consommer / mieux gérer les bâtiments / mieux protéger les éco-systèmes ;
- S'ajoute à la stratégie RSE, la mission portée par le CREPS pour faire vivre les JOP sur son territoire.

Focus sur une action initiée par les référents en 2023

<p>Assistant de prévention Eric Mathieu</p>	<p>Désignation d'un assistant de prévention et de deux assistants. Lancement de la rédaction du DUER de l'établissement ; Amélioration des conditions de travail des agents par l'acquisition d'équipement (fauteuils, souris, double écran, lampe de bureau) Acquisition d'équipements adaptés pour la restauration. Installation de LED dans les bureaux ; Equipment de PC portable pour faciliter le télétravail.</p>
<p>Référent développement durable Didier Lereboulet</p>	<p>La charte des 15 engagements Développement Durable nous permet de clarifier et d'objectiver nos actions portant sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Notre plus fort atout sur la thématique de la préservation de l'environnement reste les actions en faveur de la mobilité douce et durable (participation à la location de Velhop pour tous les sportifs du CREPS, défi mai à vélo pour les sportifs et les agents, pourcentage très important d'agents bénéficiant du forfait déplacement durable). Par ailleurs la gestion des achats durables et responsables, la gestion des déchets, le plan de sobriété énergétique s'inscrivent également dans cette dynamique. Les actions de sensibilisation et de solidarité sont, quant à elles, à déployer plus significativement.</p>
<p>Référent handicap Daniel Fieux</p>	<p>La prise en compte du handicap et de l'accessibilité fait partie intégrante de l'accueil au sein du CREPS d'un nouveau salarié pour lequel des mesures particulières d'aménagement de poste seraient à prendre en compte. De même, s'agissant des candidats à la formation professionnelle bénéficiaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, le référent handicap de l'établissement mobilise les ressources locales (AGEFIPH, réseau médical agréé) voire nationales (appui du Centre d'Expertise Sport Handicap hébergé à l'INSEP) pour activer le cas échéant les mesures d'adaptation et/ou d'aménagement. Depuis peu, afin d'activer plus efficacement les différents dispositifs d'aide, le CREPS s'appuie sur le partenariat technique d'ETAPES, émanation de l'ADAPEI-Papillons Blancs d'Alsace, dont la connaissance du réseau professionnel compétent spécifique à ces publics est une forte plus-value.</p>
<p>Référente égalité professionnelle femmes/hommes Laurence Simler</p>	<p>Mise à disposition par la direction des sports d'une chargée de mission pour l'accompagnement du CREPS à la rédaction du plan d'action pluriannuel égalité professionnelle F/H. Ce plan est structuré en 5 axes et a été voté par le CSA le 18/10/2023. Pour répondre à l'axe 5 qui concerne la procédure de recueil et le</p>

	<p>traitement des signalements des situations de “violences”, un conventionnement pour la mise en place d'une cellule d'écoute académique a été validé par le rectorat. En attente de signature.</p>
<p>Référente éthique et intégrité Laura Sauldois</p>	<p>Thème : « Education à la santé sexuelle » : contraception, IST, relations amoureuses et respect, consentement, harcèlement et violences sexuelles, orientations sexuelles et identités de genre, discriminations, pornographie et protection des mineurs</p> <p>Calendrier : 24 mai et 7 juin 2023 (chaque séance d'une durée de 2h)</p> <p>Public visé : Tous les sportifs scolarisés en 4^e, 3^e et 2^{de} (69 sportifs dont 11 élèves en 4^e, 23 élèves en 3^e, 35 élèves en 2^{de})</p> <p>Intervenant : Etudiants en 3^e année à la Faculté de médecine de Strasbourg</p>
<p>Référente prévention du dopage Frédérique Vogel</p>	<p>Formation en distanciel et présentiel à l'automne 2023 qui a débouché sur une certification d'Educateur AFLD validée le 8 novembre 2023. L'agrément est valable 2 ans à compter du 1^{er} décembre 2023.</p> <p>Programmations des interventions à destination des SHN et des stagiaires : 2 à 3 d'avril à juin 2024 et 2 à 3 d'octobre à décembre 2024.</p>
<p>Référent JOP 2024 Didier Lereboulet</p>	<p>L'année 2023 fut très riche dans le cadre des actions mises en place en vue des JOP 2024. La concrétisation la plus visible fut l'habillage du CREPS aux couleurs des Jeux à travers les vitrophanies présentes sur seize vitres des différentes installations sportives du CREPS. De nombreux panneaux mis en place sur le portail, les murs des gymnases, de la halle d'athlétisme, du dojo, de la GAF et des salles de musculation viennent compléter cet habillage. Parallèlement à cela, l'accueil de plusieurs délégations olympiques (taekwondo et parajudo) viennent attester de la qualité des installations et de l'accueil au CREPS. Enfin la venue de plusieurs médias et personnalités à l'occasion de la préparation de certains de nos sportifs à cet évènement planétaire atteste de l'activité de haute performance dans les murs du CREPS.</p>
<p>Référente génération 2024 Patricia Loeffler</p>	<p>Dans le cadre de l'année olympique et pour marquer l'étape « J-200 », Le CREPS a souhaité préparer un évènement en collaboration avec le Collège Louis PASTEUR, établissement labellisé « génération 2024 ».</p> <p>Une classe de 3^{ème} a relevé le défi, en réalisant en quelques semaines, sur la fin de l'année 2023, une fresque sur le thème des jeux olympiques et paralympiques.</p> <p>Les collégiens sont venus début janvier, présenter cette réalisation, qui est actuellement exposée dans le hall d'entrée du CREPS.</p> <p>Cette présentation a également été l'occasion d'un temps d'échange avec les élèves, et a permis d'aborder une sensibilisation à la pratique sportive quotidienne.</p>

2023, UNE BELLE ANNEE EN IMAGES

